

rait être considéré comme la cause du grief, et qu'au contraire le grief serait peut-être plus aigu et moins susceptible de soulagement ou de réparation si le lien fédéral n'existait pas.

C'est cette idée qui a prévalu dans notre législature et nous nous en réjouissons.

* * *

On annonce que, d'ici à la fin de la présente session, l'Assemblée législative sera appelée à discuter la question de l'instruction publique. A ce sujet nous croyons que nos députés trouveraient profit à lire le beau volume que vient de publier M. C.-J. Magnan, le dévoué inspecteur général de nos écoles catholiques. Ce volume de plus de cinq cents pages est du plus haut intérêt. Il est divisé en cinq parties dont voici les titres : *Pédagogie—Instruction publique—Religion — Patriotisme—Souvenirs de voyage*. C'est une jouissance que de lire cette série de conférences, de discours, de rapports, de mémoires, où un esprit plein de vigueur, mûri par l'expérience et enrichi par l'étude, aborde quelques-uns des sujets les plus intéressants pour tous ceux qui ont le souci de notre progrès éducationnel et social. M. Magnan a été bien inspiré en publiant cet ouvrage. Il l'a intitulé *Au service de mon pays*. Nul titre ne fut plus heureusement choisi. C'est véritablement pour le service de son pays que M. Magnan a fait tous ces travaux, où s'affirme à chaque page le patriote et le croyant.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 janvier 1918.
